



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



COMMERCE DE PROXIMITÉ

**LE PARI DE
 L'ÉPICERIE FINE** p24



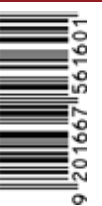
ISULA SURELLA

DÉDITS DE LAIT

P5

ÉDITO P3 • OPINION P4 • TAXE DE SÉJOUR P5
 EN BREF ET EN CHIFFRES P8
 ANNONCES LÉGALES P9
 POLITIQUE P23 • SORTIR P26

1,60€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

1978 - 2018

40
ANNI

a filetta

Bastia Aiacciu



Bastia, le 15 février à 20h30 Teatru municipale

Billetterie : Tél : 04 95 34 98 00 / www.bastia.corsica

Aiacciu, le 16 février à 21h00 A Fabbrica (L'aghja)

Billetterie : Tél : 04 95 20 41 15 / www.corsebillet.com

photographie : Armand Luciani - graphisme : Thierry Leccia-Gruaist - licence n°2-1032096

SOMMAIRE

OPINION

P4

TERRITOIRE **TAXE DE SÉJOUR DANS LA 4C**

P5

EN BREF ET EN CHIFFRES

P8

ANNONCES LÉGALES

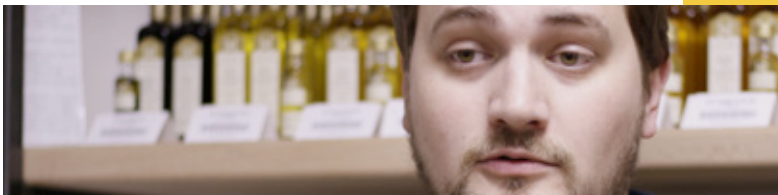
P9

POLITIQUE **AJACCIO! LE MOUVEMENT**

P23

INITIATIVE **UNE ÉPICERIE FINE AU CŒUR DE BASTIA**

P24



SORTIR

P26

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/IcnActu](https://twitter.com/IcnActu)


È cusì sia...

C'h è statu un affari ineditu calchì ghjornu fà à l'Università di Corsica : l'organizzazioni di i Stati Generali di a Lingua Corsa. Un sprupostu d'aspittà d'essa in u 2019, tantu ssa problematica hè presentu à più pudè dipoi tant'anni inde una mansa di dibattiti liati à a nostra sucità isulana. C'hè vulsutu chì l'associu Cusi, una struttura studentina chì t'hà a vulintà d'adduniscia tutti quilli chì parlani o chì voni parlà a so lingua, si dessi di rimenu, purtata da a nuzenza è a cunvizzioni di a ghjuventù, pà fà nascia un evenimentu simili. Mancu i pulitichi ci aviani pinsatu à quissa. Più di 100 parsoni aviani rispostu à a chjama pà cullà in Corti ; una bella ricumpensa. Sei gruppi di travaghju erani stati cumposti : cantu è musica, cumerciu, imparera di a lingua, a manu di l'omu è a lingua, media è internet, eppo sinemà, teatru è mondu artisticu. Si trattava di fà nascia ideu cuncreti, par chì u corsu s'ighi di più in più presentu, in bocca à tutti, senza vargogna, nè mancu paura di sbagliassi. Da fà chì a Corsica è u so populu mantinissini u cimentu chì faci u suchju di a so identità. Idei à parechji sò sbucciati, com'è a prufizionalizzazioni di l'attori di a lingua in u mondu assuciativu, par asempiu. Altri suggestioni sarani cumunicati da quì à pocu. Parchì, l'ani assicurata i membri di l'associu Cusi : ci sarà una seguita à ssi Stati Generali. Sempri cù a brama, incalcata bellu nanzi à l'evenimentu di l'anfiteatru Landry, di spulitizà u cartulari di a lingua corsa. Un carattaru puliticu chì, pà ssi studenti, invece di crià ponti prusperi trà di tutti, hà alzatu muri ideu-logichi. S'è certi pulitichi pensani, podassi, chì st'andatura hè sbagliata, a manifestazioni hà avutu u meritu di parlà di a lingua corsa di manera franca è chjara, senza i fisichi di l'istituzioni è i puteri publichi, qualessi siani. Senza aspittà nulla altru da a parti di u Statu, cù una cuufficialità iputetica è forse mancu appena efficaci (asempiu di u gaelicu in Irlanda, in rigressioni pirmanenti malgradu ch'ellu s'ighi ufficiali accantu à l'inglesi), fora di a capacità di tuttu ognunu à fà sforzi. Militantisimu o presa di cuscenza di un'anima in periculu, prighemi chì u fiatu novu di a ghjuventù s'ighi, com'è guasgi 50 anni fà, sinonimu d'un Riacquistu 2.0. È cusì sia... ■ **Santu CASANOVA**

Avant qu'il ne soit trop tard

Exprimer encore une fois notre colère face à ces croix gammées bombées sur le visage de Simone Veil peint sur des boîtes aux lettres et cette sinistre inscription taguée sur une vitrine.

Prendre sérieusement en compte la montée de l'antisémitisme et condamner autrement qu'avec notre sincère indignation ceux qui se cachent lâchement derrière ces graffitis et tous ceux qui affichent au grand jour leur haine sans être réellement inquiétés.

Évaluer notre apathie et notre capacité à accepter comme une fatalité, les bégaiements de notre histoire.

Marteler que ces tags comme il a été convenu de les nommer n'ont rien d'artistiques et que même éphémères, ils doivent résonner dans notre mémoire collective comme les signes d'un possible et dangereux retour à des heures sombres qui ne touchera pas simplement les juifs mais toute notre société. Rappeler que les mots ont un sens et sont porteurs de symboles. Juden (Juif en Allemand) écrit sur une vitre d'un restaurant parisien, n'échappe pas à cette règle. Cinq lettres dont la couleur jaune rappelle effroyablement celle de ces étoiles de David et de ces slogans antisémites inscrits sur des devantures de magasins dans les années 1930 quand les Nazis décrétaient le boycott des professions libérales et des commerces juifs.

Soutenir, aujourd'hui, que nos silences ne suffiront pas pour lutter contre cette monstruosité rampante qui répand son venin dans toutes les artères de la République. Et, que nos paroles aussi réconfortantes ou cassantes soient-elles ne peuvent désormais plus se substituer à l'action gouvernementale mais aussi de tout à chacun.

Transformer notre indignation en prise de conscience, alerter, signaler et lutter avant de nous retrouver toutes et tous, juifs ou non, dans une impasse ou face à ce mur qui n'exprimera en rien les revendications esthétiques de vrais artistes tagueurs. ■ **Dominique PIETRI**

IL FALLAIT LE DIRE « La petite musique « Juppé est un gentil progressiste » est une foutaise. De Chirac et Sarkozy, il fut toujours le complice zélé ou silencieux »

écrivait en juillet 2015 sur son compte Twitter

Richard Ferrand, alors député du groupe Socialistes

et apparentés. Aujourd'hui président de l'Assemblée nationale, M. Ferrand a proposé la nomination

d'Alain Juppé au Conseil constitutionnel, saluant en

lui un « *homme d'État fort d'une expérience de la*

décision publique » qui « *saura garantir, avec une*

vraie exigence républicaine, le respect des principes

et des règles fondamentales de la Constitution de la

République. » ■ **EM**

HUMEUR

EN LIBERTÉ DOLÉANCES

Être secrétaire, ou sigisbée ou écuyer cavalcadour de Mme Josiane Chevalier n'est certainement pas une sinécure. Tant il est vrai que la préfète de Corse et préfète de la Corse du Sud, depuis le 23 mai 2018, ne ménage ni son temps ni ses forces pour, par monts et vaux, être en tous lieux où conscience et science demandent sa présence. Et c'est tout en son honneur. À des années lumière du comportement d'un de ses prédécesseurs, vibron coléreux et cholérique, addict à sa photocopieuse, rongant son frein dans l'attente d'une nuit sans lune propice pour s'en aller jouer avec des allumettes. En toque-tricorne officielle ou, mieux, en cheveux, Mme Chevalier se distingue par sa présence. Non cette aura éthérée qu'on prête aux gens de tréteaux et d'estrade mais parce qu'elle est là. Physiquement. Sans ostentation. Aimable sans mièvrerie. À l'écoute, mais disposée à répondre. Souriante souvent, grave à l'occasion, sans jamais s'autoriser à être abrupte dans ses propos. J'ose le dire, avec tout le respect dû à la femme et à la fonction et tout en étant conscient que mon avis est de peu d'intérêt: je l'aime bien, moi, Mme Chevalier. Pourtant, tout récemment, elle m'a fait de la peine. Je gage que ce n'était pas voulu et que ma susceptibilité exacerbée d'insulaire sourcilieux n'y est pas étrangère. Mais, jugez plutôt: en analysant les résultats de l'action menée en 2018 par le Comité départemental antifraude de Corse-du-Sud, la préfète aurait rappelé, selon Corse-Matin, que « *en Corse l'Etat ne tolérait plus la fraude* ». Et alors? Ben, comment dire... En Corse et rien qu'en Corse? Pour ne rien taire, j'aurais préféré lire que « *en Corse, comme partout en France, l'État ne tolérait plus la fraude* ». Sinon, de mauvais esprits auront tôt fait de conclure que la Corse est seule responsable d'une fraude fiscale estimée 100 Md€, que les autres régions françaises sont depuis la nuit des temps respectueuses de la loi et que, si Chiara, Maria, Dumenicu, Antomarcu, confits dans leur ADN criminogène sont véreux, Cahuzac et consorts sont de vertueux santons auréolés de lumière divine.

J'ai peut être dit ça et autre chose un peu trop fort à l'entour. Mais au fond, je voulais juste débattre. Ça m'a néanmoins valu remontrances et hauts cris. On m'a chassé; comme un cochon nustrale sacrilège surpris dans le patio d'un palace qatari. J'ai accusé le coup. J'en rumine encore ma rancœur. C'est bien triste d'être vieux, dépendant, parano... et Corse, par surcroît. Pléonasmе, dira-t-on? Je renonce à répondre. J'ai trop peur, au bout du compte, d'être par repréailles contraint à regarder et écouter, jour après jour, Benjamin Griveaux seriner à jet continu ses truismes qui, comme toute vérité, n'ont jamais que la forme de l'eau ■ **Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI**



DÉDITS DE LAIT

Présenter au plus tôt un plan exceptionnel, en vue d'assurer au niveau européen la défense, le développement et la promotion du pastoralisme en Sardaigne et en Corse.

C'est la proposition formulée le 11 février par le mouvement Femu a Corsica, qui a tenu à exprimer sa solidarité à l'égard des éleveurs ovins sardes, confrontés une nouvelle fois à la baisse des prix d'achat de leur lait par les fromageries.

Depuis plusieurs années, cette question des tarifs pratiqués par les entreprises est régulièrement remise sur le tapis par les éleveurs sardes. En 2009, déjà, l'association régionale des éleveurs de Sardaigne, l'Ara, relevait que si, «partout en Europe, la production laitière ovine et caprine était bien rémunérée, en Italie et particulièrement en Sardaigne» il en allait tout autrement. Le prix du litre de lait était alors de 0,70€ le litre.

La Sardaigne concentre près de 40% de l'élevage ovin pratiqué en Italie, sa production de lait étant en grande partie destinée à la production du Pecorino romano qui bénéficie d'une dénomination d'origine contrôlée (Dop). En août 2018, la Région autonome publiait, pour la première fois, des données complètes sur la production du secteur ovin et caprin, pour les exercices 2015-2016 et 2016-2017. Pour la première période considérée, avec un cheptel comptant plus de 3,734 millions de têtes (dont plus de 2,851 millions de brebis et 221969 chèvres) pour 12267 exploitations (dont 13% élevant à la fois brebis et chèvres), la production totale était de plus de 331,907 millions de litres de lait, dont plus de 279,850 millions de litres de lait de brebis. Sur l'exercice suivant, la production était en baisse avec un total de quelque 317,464 millions de litres dont 94% de lait de brebis. L'essentiel de cette production est vendue aux fromageries, coopératives et industrielles. En effet, sur toutes les exploitations recensées, elles n'étaient que 465 en 2015-2016 à transformer elles-même leur lait. Si cet effectif a progressé par la suite (618 exploitations), il n'en demeure pas moins que la production fermière ne concernait tout au plus que 3,50% du lait sarde dont l'essentiel du débouché – et avec lui, le revenu des éleveurs – est tributaire des fromageries. Et en particulier de la production et la mise en marché du Pecorino romano Dop. Or, depuis 10 ans, le prix du lait a sans cesse fluctué: les petites hausses consenties par les entreprises ont toujours été suivies

d'un retour au tarif précédent, dans le meilleur des cas.

En février 2018, pourtant, les choses semblaient se présenter plutôt favorablement; la revue spécialisée *Il latte* faisait ainsi état, pour le Pecorino romano, d'une augmentation du prix de vente au kilo et d'un marché favorablement orienté avec, en 2017, une hausse sur les ventes de 12,6% en Italie et, mieux encore, de 30% aux États Unis, principal marché extérieur de ce fromage qui est d'ailleurs le produit-star de l'export italien, en tête du top 3 des fromages de brebis les plus exportés dans l'Union européenne*. De quoi s'autoriser un peu d'optimisme? Voire. Toujours début 2018, la branche sarde de l'organisation agricole Coldiretti dénonçait une stagnation du prix d'achat du lait: en lieu et place du tarif de 1,21€ par litre escompté par les éleveurs, les entreprises consentaient 0,85€. Un «mieux que rien» bien éphémère puisqu'à la mi-décembre 2018, la Coldiretti Sardegna sonnait à nouveau l'alarme, suite au décrochage du prix de vente du Pecorino romano Dop, passé de 7,50€/kg à 5,40€. L'organisation estimait qu'il était grand temps d'instaurer un pacte qui, face aux fluctuations des prix et du marché mises en avant par les coopératives et les industriels, garantirait une rémunération équitable à tous les acteurs de la filière, en particuliers les éleveurs. Peine perdue. En ce début de février, le prix du lait sarde avait chuté à 0,60€ alors que son coût de production est estimé à 0,70€. Et que, sur la péninsule, les éleveurs piémontais écoulaient leur lait de brebis cru à 1,30€ du litre. La suite est à présent connue... Un ras-le-bol sans précédent, des milliers de litres déversés pour traduire l'écœurement, puis des gestes plus solidaires tels que des dons de lait ou de fromages à des personnes précaires, des démonstrations de savoir-faire, la menace de bloquer la tenue des élections régionales du 24 février. Et, de la part de la population sarde, une mobilisation et un soutien massifs qui, vus de Corse, laissent rêveur. ■

Elisabeth MILLELIRI

*52% contre 28% pour le Roquefort et 20% pour le Queso manchego.

CASTAGNICCIA-CASINCA

TAXE DE SÉJOUR VERSION 2019 POUR UN ÉQUILIBRE MER-MONTAGNE



Avec, du Fium'Altu au Golo, une longue plage de sable fin où le tourisme s'est développé dès la fin des années 60, un intérieur riche de sites à visiter: montagnes, forêts, abris de bergers, villages, chapelles romanes, couvents... le tout relié par des sentiers souvent ombragés et accessibles aux familles. Dans le domaine du tourisme, le territoire de la 4 C (Communauté des communes de Castagniccia-Casinca) a beaucoup à offrir. Or, faire connaître et valoriser l'image du territoire, en présenter les richesses, sur le terrain y tracer et y entretenir des sentiers, etc. sont autant de domaines qui, désormais, dans le cadre de la loi NOTRe, relèvent de la compétence obligatoire des communautés de communes. Compétence financée par la taxe de séjour prélevée, au moment de la location, auprès de chaque visiteur.

Cette «taxe de séjour» est un prélèvement qui existe depuis longtemps. Créée en 1910 à destination des communes réalisant des dépenses pour accueillir des visiteurs, elle concernait à l'origine uniquement les stations de tourisme. Puis elle s'est étendue aux communes de montagne en 1985, aux communes littorales en 1986, en 1988 aux communes menant des actions de promotion touristique et, en 1995, aux communes réalisant des actions de protection et de gestion de leurs espaces naturels. En 1999, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes avaient déjà cette possibilité – concernant les structures hôtelières, les hébergements touristiques ou les locations saisonnières – de collecter et de gérer cette taxe ou de la reverser à leurs offices de tourisme. La loi de finances de 2015 a mis en place une première refonte de ces taxes de séjour mais c'est, plus récemment, par la loi d'octobre 2016 Pour une République numérique, puis le décret du 28 avril 2017 – dit «décret Airbnb» – et l'article 51 de la loi sur l'Evolution du logement, de l'aménagement et du

numérique (ELAN) que le cadre a été posé. Toutes les unités accueillant des touristes sont concernées, qu'il s'agisse de structures professionnelles (hôtels, meublés, résidences de tourisme, villages de vacances, campings...) ou de locations entre particuliers, la résidence principale ne pouvant être louée plus de 120 jours par an. La taxe est collectée directement auprès des visiteurs est reversée aux communautés de communes.

«Cette contribution est versée par les vacanciers, mais ils en sont, au même titre que nous, les bénéficiaires: en effet, elle est destinée à mener des actions d'entretien et de valorisation d'espaces publics, de chemins de randonnée, elle permet un développement des activités, une information sur ce qu'il est possible ou intéressant de faire, de voir ou de visiter. Elle permet de favoriser le rayonnement du territoire et un développement économique en faisant connaître les producteurs locaux, les lieux d'accueil, les activités... De plus, elle se place dans une complémentarité mer/montagne» souligne Michèle Antomarchi-Hignard qui préside, avec Emilie Albertini Franceschi, vice-présidente, la commission tourisme et patrimoine au sein de la 4C. Toutes les communes y adhèrent, hormis Castellare qui l'avait déjà mise en place et a préféré, pour le moment, conserver son autonomie. Concernant son règlement, depuis le 1er janvier 2019, les plateformes de type Airbnb qui utilisent des moyens de paiements – et par lesquelles passent généralement les locations entre particuliers – sont tenues de la collecter et de la reverser directement à la Communauté des communes. Les loueurs utilisant d'autres plateformes ou d'autres moyens, qu'il s'agisse de professionnels ou de particuliers, devront la collecter et la reverser eux-mêmes. «En sont exonérés les mineurs, toutes les personnes payant une taxe d'habitation sur le territoire, les employés en



Photo Claire Giudici

En Castagniccia-Casinca, la taxe est de 3€ par nuitée plus les 10% destinés à l'ATC (soit 3,30€ au total) pour un hôtel, une résidence de tourisme ou un meublé 5 étoiles; de 2,25€ pour les 4 étoiles (soit 2,48€, avec les 10% destinés à l'ATC); de 0,90€ plus 10% pour les 3 étoiles; de 0,80€ (+ 10%) pour les 2 étoiles et les villages de vacances 4 et 5 étoiles; de 0,75 (+ 10%) pour les hôtels, meublés ou résidences de tourisme 1 étoile; de 0,60 (+ 10%) pour les campings et caravaning en 3, 4 ou 5 étoiles et les autres hébergements en plein air de gamme équivalente et enfin de 0,20€ (+ 10%) pour les campings et caravanings 1 et 2 étoiles et les autres terrains de plein air de même catégorie.

contrat saisonnier ou les logements d'urgence, poursuit Michèle Antomarchi. Nous avons veillé à définir un tarif modéré pour conserver son attractivité à notre région. » S'y ajoutent les 10% votés par la CdC et destinés à l'Agence du tourisme de la Corse (ATC).

Pour les hébergements classés, le calcul est simple: chaque territoire a fixé les montants par délibération*. Pour les hébergements non classés ou en attente de classement [c'est souvent le cas quand il s'agit de particuliers], une nouvelle disposition réglementaire, applicable à partir de janvier 2019, impose une taxation proportionnelle au coût de la nuitée. En Castagniccia-Casinca, le taux a été fixé à 3% par le conseil communautaire. La formule est la suivante: tarif du nombre de nuitées par personnes X 3% + 10%. «C'est un peu complexe, mais les hébergeurs ont été informés. Ils ont reçu les documents et nous sommes à leur disposition pour les aider à se retrouver dans tous ces calculs» souligne Julie Giudici, attachée territoriale en charge de ce dossier, sous l'égide d'Antoinette Gravini, directrice générale des services de la 4C.

D'autant que la collecte de cette taxe est d'un réel intérêt pour la région. Si les touristes qui viennent visiter une île sont généralement attirés en premier lieu par les activités balnéaires, ils sont de plus en plus nombreux à privilégier un tourisme de découverte, à la rencontre des réalités d'une région, de sa culture, de ses paysages. Outre l'entretien et la valorisation de l'existant, par le biais de la taxe collectée, de nombreux projets sont à l'étude pour favoriser cette complémentarité mer/montagne qui offrira au visiteur un panel complet d'activités: la création d'un sentier itinérant traversant tout le territoire de Barchetta à Carpinetu pour rejoindre le Mare à Mare, la mise en lumière d'activités (treks, conférences, animations, etc.) mais également des productions locales, des lieux de culture... «Bien géré, le tourisme est créateur

d'emplois. Nous souhaitons créer une dynamique dans le territoire» ajoute Michèle Antomarchi.

Pour calculer et collecter plus facilement ces sommes, la 4C envisage l'achat d'un logiciel qui permettra aux loueurs l'accès à un site dédié à partir d'un code personnel. Les calculs se feront automatiquement et les versements devraient être possibles aussi. Reste que le classement de 1 à 5 étoiles, outre qu'il offre une garantie de qualité au visiteur, est également un moyen de simplifier les choses. S'y ajoutent différents avantages, notamment une fiscalité plus intéressante (dégrèvement de 70% au lieu de 50% pour les non classés) ou la possibilité d'accès aux chèques vacances. L'Office du tourisme de la Costa-Verde est habilité pour effectuer ces classements. «Nous travaillons en étroite collaboration avec eux, reprend Michèle Antomarchi. D'ailleurs, par convention, ils gèrent notre promotion. Ce sont des dossiers qui ne sont pas simples. Avec la fusion, la création de la nouvelle communauté de communes nous avons eu besoin d'aide et avons été très heureux du soutien de la directrice Mme Renosi et de tous les membres de la structure mais également de M. de Marco de l'Office du Tourisme de l'Île-Rousse et de M. Ceccaldi de la Fédération régionale des offices de tourisme. Nous les remercions d'autant que si nous savons qu'il y a un peu plus de 250 logements destinés à l'hébergement touristique, nous ne savons pas encore exactement combien cette taxe rapportera. Nous avons lancé une étude pour savoir s'il est pertinent de créer rapidement notre office du tourisme et sous quelle forme mais pour le moment nous allons simplement poursuivre une information par voie numérique.» ■ Claire GIUDICI

Contact 4C : 04 95 30 61 09

Adresse Facebook : communauté des communes Casinca-Castagniccia

MÉTIERS DE LA MER

Corsica linea (s') investit dans la formation

Initié en 2016, le partenariat entre la compagnie maritime Corsica linea et le Lycée professionnel maritime et aquacole (LPMA) de Bastia (LPMA), a connu récemment un nouveau développement. Le 4 février, Pierre-Antoine Villanova, directeur général de la compagnie, et Evelyne Orsini, directrice de l'établissement, ont signé une convention de mécénat portant sur l'acquisition, par le lycée, d'un simulateur de radiocommunication SMDSM (système mondial de détresse et de sécurité en mer). La mise en place, à la rentrée de septembre 2019, de cet outil pédagogique, conforme à la réglementation maritime de l'Organisation maritime internationale ainsi qu'aux recommandations de la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, concernera dans un premier temps les élèves des classes de 1ère et terminales «Marin du commerce» et «Pêche», leur permettant d'obtenir les diplômes de Certificat restreint d'opérateur puis de Certificat général d'opérateur. Plus de 50 élèves par an seront ainsi formés. Il pourra être étendu par la suite aux élèves de CAP dans le cadre d'une formation «Certificat restreint d'opérateur» qui n'est, pour l'heure, pas inscrite à leur programme. Dans la foulée, le 7 février, la Corsica linea a conclu une deuxième convention, avec cette fois l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM), afin de promouvoir en Corse les offres de formation de celle-ci. En vue de sensibiliser les élèves corses aux opportunités de carrières maritimes, d'accroître les connaissances des lycéens corses quant aux formations offertes par l'ENSM et de développer leur accès aux formations initiales d'officier de marine marchande et d'ingénieur maritime la compagnie maritime accueillera dès 2020 la session du concours d'entrée à l'ENSM. Pour l'heure, le nombre de candidats aux concours d'entrée à l'ENSM originaires des lycées corses est faible, ils étaient seulement 13 en 2018 ■ AN

AMÉNAGEMENT URBAIN

Un nouveau conservatoire en 2021

Pour les 600 élèves qui le fréquentent, les locaux de l'actuel Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri Tomasi, à Ajaccio, sont devenus trop exigus, nécessitant une nouvelle implantation. En octobre 2017, la Ville d'Ajaccio a délivré un mandat à la SPL Ametarra pour la réalisation du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Henri Tomasi, sur le site de l'ancien collège du Finosello. Cette opportunité est intervenue dans le cadre d'une opération de rachat d'une emprise foncière appartenant à la Collectivité de Corse. Le 20 décembre 2018, le jury du concours d'architecte pour le projet a retenu la proposition architecturale de Rudy Ricciotti et d'Amélia Tavella, présentée le 12 février, devant les services de la Ville. Inscrit dans le programme d'aménagement "Ajaccio 2030", le futur conservatoire va s'insérer dans un quartier, le Finosello, appelé à être requalifié en éco-quartier mais aussi à assurer la connexion entre deux autres quartiers, les Salines et les Cannes. Conçu pour épouser la forme du terrain mais aussi de son ensoleillement, cet édifice de deux étages sera doté d'un toit-terrasse végétalisé. Le rez-de-chaussée abritera un auditorium de 200 places. Ce projet dont l'estimation budgétaire s'élève à 8 M€ sera financé à hauteur de 63% par l'Etat au titre du Plan exceptionnel d'investissement, à hauteur de 20% par la Ville d'Ajaccio et 17% par la Collectivité de Corse. La livraison des travaux est prévue pour la rentrée 2021. ■ AN



Illustration DR

2,6%

Les chiffres de la semaine

de hausse des trafics passagers sur la Corse en 2018, avec un total de 8 386 290 passagers, indique l'Observatoire régional des transports de la Corse (ORTC). Les trafics aériens ont progressé de 6,6% (+ 263 593 passagers dont 115 118 sur les vols low cost), les trafics maritimes ont enregistré un recul de 1,1% (- 47 644 passagers).

7 900

Les chiffres de la semaine

euros investis par la Ville d'Ajaccio pour équiper ses deux piscines (Salines et Pascal Rossini) d'un système de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite. Le Rotary Club ajaccien a contribué à hauteur de 2 600 € à l'acquisition de ces fauteuils qui permettent également un transfert entre les vestiaires et les bassins.

10%

Les chiffres de la semaine

seulement des Français envisagent de consacrer un budget plus important à leurs vacances 2019, indique Statista. En revanche, 44 % des répondants ont indiqué qu'ils souhaitent réduire leur budget par rapport à celui de 2018 ; 42% des sondés pensent maintenir le même budget que l'an passé

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises
et fonds de commerce.
Actulégales.fr publie chaque
jour les meilleures opportunités.

Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS

AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,

ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB

ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ

À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS

M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



POLITIQUE

AJACCIO! LE MOUVEMENT OUVRE L'AVANT-BAL DES MUNICIPALES



Photo DR

Laurent Marcangeli célébrait le 9 février dernier le baptême de son nouveau mouvement politique qui compte déjà plus de 800 adhérents. À un an des prochaines échéances électorales, il en a profité pour annoncer qu'il se lancerait de nouveau bel et bien dans la course à la mairie

C'était un secret de polichinelle. Mais, le 9 février dernier, sur la scène de l'Espace Diamant à l'occasion de la première assemblée générale de Ajaccio! Le Mouvement, Laurent Marcangeli a tenu à l'annoncer clairement: il sera candidat aux prochaines élections municipales. Pour ce faire, un an avant l'échéance et même si l'heure n'est pas encore à la campagne électorale, le maire d'Ajaccio a tenu à constituer autour de lui ce nouveau mouvement politique dont le comité fondateur, en septembre dernier, avait déjà bâti les fondations. Restait à procéder aux formalités baptismales. Une grand-messe pour laquelle la salle de spectacle ajacienne affichait quasi comble.

« Dans le cadre de nos fonctions à l'exécutif municipal nous avons posé les bases d'un développement que nous voulons harmonieux et prospère pour notre territoire. Cette histoire qui a commencé se poursuit aujourd'hui avec Le Mouvement », a introduit le premier adjoint de la ville et fidèle soutien de Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, en reprenant : « Un mouvement pour répondre aux besoins des habitants dans leurs quartiers en tenant compte de leurs diversités et de leur histoire tellement riche. Un mouvement pour hisser Ajaccio à la place où elle doit être, celle d'une ville qui rayonne et qui participe au rayonnement de sa région dans son espace méditerranéen et plus encore. Un mouvement qui comprend les enjeux de son territoire et qui est prêt à relever les défis de son époque ».

Soulignant dans ce droit fil les grandes ambitions portées pour l'avenir de la ville, il a cité quelques exemples des grands projets voulus par Le Mouvement à l'instar du musée napoléonien, du théâtre, du téléphérique, de la piétonisation de la ville génoise, ou encore de l'aménagement de la place Campinchi. « Nous devons aménager notre ville pour améliorer notre quotidien en restituant des espaces publics, en redonnant une place plus importante aux piétons, la place de la nature dans la ville, la prise en compte des enjeux environnementaux, la valorisation de notre patrimoine, la question de l'habitat, l'éducation, l'emploi, la formation. Tels sont les défis qui nous attendent et ils ne peuvent être

relevés qu'ensemble », a-t-il insisté avant de céder la place à Laurent Marcangeli, adoubé président d'Ajaccio ! Le Mouvement par les acclamations de la salle quelques instants plus tard.

En bon avocat, le maire de la ville, et désormais candidat déclaré à sa succession, a tenu à présenter les statuts formels de son mouvement politique qui prévoit notamment des « comités de quartier », dont la création a été érigée en « première des priorités ». « Je veux que notre mouvement soit un mouvement de proximité », a-t-il en effet expliqué en appuyant sur l'importance de l'aspect participatif, « Ces comités de quartier devront essayer d'aller à la rencontre des habitants de notre ville pour les écouter, les informer et pour peut-être les convaincre de nous rejoindre ».

Comme prévu par les statuts, le président de Le Mouvement a ensuite procédé à la constitution du bureau exécutif composé de 6 membres au premier rangs desquels Stéphane Sbraggia et Caroline Corticchiato, sa 13ème adjointe à la mairie. Un bureau qui fait aussi place à l'ouverture. À la jeunesse tout d'abord avec la présence de Marina Giocanti, étudiante à l'Université de Corte, et d'Aurélia Massei, jeune conseillère municipale ajacienne. Mais aussi à l'ouverture politique avec la nomination de David Frau, connu pour son engagement à l'opposé de l'échiquier politique, et de Jean-Pierre Sollacaro, personnalité bien connue des Ajacciens qui ne s'était jusque là jamais encarté auprès d'un courant politique quel qu'il soit.

Après avoir fait adopter une charte des valeurs aux adhérents, Laurent Marcangeli a conclu en martelant : « Ce mouvement sera en charge de porter un projet qui tienne compte de ce que nous sommes. Il y a une identité ajacienne, cette ville a un ADN mais elle a évolué au fil des époques. Ce que nous voulons c'est que cette évolution continue tout en restant ce que nous sommes. C'est aussi ça la spécificité de ce mouvement : Ajaccio a une âme elle doit la garder, mais Ajaccio doit avancer et doit se mettre en mouvement ».

Après ce premier grand événement, Ajaccio ! Le Mouvement compte déjà plus de 800 adhérents. ■ Manon PERELLI

UNE ÉPICERIE FINE AU CŒUR DE BASTIA

Le commerce de proximité a repris des couleurs dans le centre-ville de Bastia, notamment en ce qui concerne les produits de bouche. Cédric Cerutti est de ceux qui ont parié sur cette tendance en ouvrant, fin 2018 dans la rue Napoléon, Gusto Giusto, une épicerie fine qui propose aux particuliers une sélection de produits alimentaires, des basiques du quotidien jusqu'aux denrées plus luxueuses.

Son projet ne datait pas d'hier. Webmaster et infographiste, Cédric Cerutti, 28 ans, a également une formation d'assistant de gestion, épris de bonne cuisine et de bons produits, voilà déjà plusieurs années qu'il réfléchissait à l'opportunité de créer une boutique d'épicerie fine dans le centre-ville bastiais. « *J'ai hésité pendant au moins 3 ou 4 ans, parce que le centre-ville de Bastia était en train de se désertifier. Mais dernièrement il y a de plus en plus de commerces tournés vers les métiers de bouche qui ouvrent, notamment dans la rue Napoléon. Il y a une démarche qui va vers le commerce alimentaire de qualité et de proximité* », explique-t-il. Par ailleurs, une occasion s'est présentée lorsqu'une amie, propriétaire d'un local inoccupé dans le centre-ville de Bastia, rue Napoléon, lui a proposé de le louer, permettant à son projet de prendre tournure.

L'objectif affiché dès le départ par Cédric Cerutti était « *d'avoir une épicerie qui propose des produits de qualité et pour toutes les bourses* » avec, pour ce faire, la volonté de travailler directement avec les producteurs auprès desquels il a entrepris de se constituer un carnet d'adresses, un réseau, notamment en Italie. « *J'essaye vraiment d'être en contact direct avec le producteur, sans autre intermédiaire, pour faire du circuit court et pour limiter le recours aux gros distributeurs. Malheureusement, pour certains produits, comme pour les bières par exemple, on n'aura pas le choix, parce qu'il faut aussi penser au transport* », souligne-t-il.

Avec un investissement que Cédric et ses parents ont financé d'eux-mêmes, l'épicerie Gusto Giusto a finalement pu ouvrir ses portes en décembre 2018. On y trouve un large choix de produits venus principalement du sud-ouest de la France ainsi que de l'Italie, des plus usuels (conserves, pâtes, farines de châtaigne et de pois chiche, riz à risotto etc.) aux plus luxueux (caviar, truffes blanches et noires, vinaigre de Modena etc.), le maître-mot étant de chercher à satisfaire tous les goûts et de privilégier une grande qualité, des pâtes aux cuisses de canard au rayon frais, en passant par le café et le thé. « *On propose des produits naturels, sans arôme artificiel, non coupés. Par exemple, on vend des huiles beaujolaises et des vinaigres de différentes saveurs : il n'y a pas d'arôme, une huile de pignons ou une huile de pistache, c'est 100% d'huile de pignons de pin ou 100% d'huile de pistache. De même, les vinaigres sont toujours élaborés à base de fruits fermentés sans arôme artificiel.* » Une démarche exigeante qui a d'ailleurs attiré l'attention de certains restaurateurs établis à proximité et qui viennent se fournir à l'épicerie. D'autant que la boutique tend à mettre en avant ses petites singularités. Que ce soit en alignant un rayon entier consacré à la truffe et ses produits dérivés : on y trouve ainsi très large assortiment de produits de la marque italienne Giuliano Tartufi, soit une quarantaine de produits différents, pour divers types de budgets, très raisonnables ou non. Ou encore en s'assurant l'exclusivité de certains produits, comme les chocolats italiens de la marque Domori : « *Il est difficile pour un particulier d'en trouver en dehors de l'Italie. Je suis donc allé rencontrer le producteur directement là-bas pour lui proposer de faire un test de marché chez nous. Et pour le moment, ça fonctionne plutôt bien* » explique Cédric qui s'apprête d'ores et déjà à élargir sa gamme de produits et à compléter son offre. Il envisage en effet d'offrir à sa clientèle, d'ici l'été 2019, la possibilité de déguster certains mets sur places, grâce à un petit service de restauration. « *Il faut que ça s'organise, mais ça devrait pouvoir se faire. On devrait aussi proposer la possibilité de déguster sur place les thés ou les cafés vendus en boutique.* » ■ **Déborah BARON**

En 2018, la Ville de Bastia a effectué diverses études et collecté statistiques et informations sur l'attractivité commerciale de la ville, dont une étude auprès des consommateurs et des commerçants de la ville, des comptages piétons ainsi que des bilans statistiques de la zone. Le bas de la rue Campinchi, l'intégralité du boulevard Paoli et la rue Napoléon sont dans le top 3 des artères bastiaises qui drainent les plus importants flux de piétons. En outre, relève la synthèse de ces enquêtes, il convient de distinguer le flux de passage du flux de destination. La rue Napoléon, la rue des Terrasses, la place du Donjon et le Vieux-Port sont des destinations : le passant a plus de chances d'y être un chaland que le passant du boulevard Paoli.

S'agissant des consommateurs, les répondants -dont 54% ont été interrogés dans le centre-ville- disaient privilégier, pour faire leurs achats (par ordre de préférence le samedi, le vendredi et le mercredi, avec un pic de fréquentation des commerces entre 16 h et 19 h. Par ailleurs, pour respectivement 43% et 33% de ces clients les horaires et les jours d'ouverture n'étaient pas jugés satisfaisants : s'ils en avaient la possibilité, ils iraient faire leurs achats durant d'autres jours de la semaine et à d'autres heures. Concernant les habitudes de consommation, si Bastia est avant tout un lieu où l'on aime sortir (les commerces les plus largement fréquentés sont les débits de boissons et la restauration traditionnelle) c'est aussi un lieu d'achat pour 72%

des répondants, les commerces les mieux représentés, notamment ceux de proximité étant : les boulangeries/pâtisseries (63%), les petites surfaces alimentaires/épicerie (58%), les pharmacies, magasins d'optique et autres articles médicaux (55%). Pour leurs achats et leurs lieux de consommation, les consommateurs s'étant prêtés à l'enquête privilégient à 79% l'hyper-centre (30% l'ayant même classé en pole position, puis à 76% le centre-ville de manière plus globale (20% lui donnent la priorité) ainsi que le nord de la ville (52%), seuls 21% des répondants vont plus volontiers dans les quartiers sud de la ville, malgré une densité commerciale avérée. Par ailleurs, 76% des répondants déclarent se rendre dans les commerces bastiais au moins une fois par semaine, voire, plusieurs fois. Un niveau élevé de fréquentation qui fait écho à la proportion importante de résidents Bastiais, et notamment, des personnes qui vivent et travaillent en ville.

Les principaux motifs d'insatisfaction des consommateurs s'agissant de l'offre commerciale actuelle portent sur l'accessibilité des commerces (69%) et par les prix pratiqués (64%). Et, dans la mesure où 69% des répondants empruntent leur véhicule pour réaliser leurs achats ou se déplacer à Bastia dans le cadre de loisirs/sorties, l'accessibilité du centre-ville, notamment sur le plan de la circulation et du stationnement, ressortent comme l'un des principaux handicaps structurels de Bastia. ■ **AN**



ICN #6756



Festival du cinéma espagnol & latino-américain

Pour cette XXII^e édition, l'association Latinità présente 17 films de nationalités diverses [espagnole, argentine, colombienne, uruguayenne, cubaine] dans des registres très divers, de la comédie au docu-fiction en passant par le polar et le road-movie, à découvrir à l'occasion des 4 séances quotidiennes programmées, dont 6 longs-métrages en compétition. Cette année encore, le festival propose une séance spéciale à prix modique [3€], «*la séquence du spectateur*»; accessible à tous sans exception, elle a pour but d'ouvrir le cinéma et la culture hispaniques au plus grand nombre, elle se déroulera le 21 février à 21h avec la projection du thriller d'Asghar Farhadi, *Todos lo saben*, [2018] avec Javier Bardem, Penélope Cruz et Ricardo Darín. Nouveauté de cette édition, la mise en place d'une séance «*Clásicos*» qui répond à la demande exprimée par le public de pouvoir revoir sur grand écran un film ancien ou devenu un classique du cinéma espagnol ou latino-américain; l'équipe de programmation du festival propose donc de redécouvrir cette année [le 15 à 16h ou le 17 à 21h] la comédie *Guantanamera* [1995] de Tomás Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabío, projetée en haute définition. Le Grand prix sera décerné par un jury professionnel, présidé cette année par l'acteur et réalisateur français Thomas Chabrol.

Du 15 au 22 février. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & www.latinita.fr



Ô Sud!

Créé à Rome en 2000, le Quartetto Urbano est un quator vocal formé par Germana Mastropasqua, Flaviana Rossi, Michel Manca et Xavier Rebut qui en assure également la direction musicale. L'ensemble développe un travail de création autour de la musique vocale italienne de tradition orale, fondé sur des recherches et sur une longue collaboration avec la musicienne, chanteuse, compositrice et ethnomusicologue Giovanna Marini. À son actif, de nombreux concerts et enregistrements qui sont autant d'explorations des thèmes liés à la tradition orale: chants de travail, chants de fêtes, chants sacrés, poésie populaire, chants de la Résistance, de la mémoire chantée de l'histoire italienne, chants de migrations... Le quatuor a également créé deux oratorios de Giovanna Marini. Pour son nouveau récital, *Ô Sud!* Xavier Rebut met à l'honneur les chanteurs et poètes populaires du Meridione, le grand sud italien, encore que le quatuor préfère parler «des suds de l'Italie».

Sicile, Calabre, Pouilles, Molise, Sardaigne: ponctué par les sonorités de la lyre, des flûtes et de la zampogna [cornemuse calabraise] grâce à la collaboration du chanteur et instrumentiste Davide Ambrogio, le répertoire choisi, composé de polyphonies et autres chants de tradition orale, est le fruit d'un collectage sur le terrain et de recherches d'archives sonores. Ce récital est donné dans le cadre résidence-étape de création au Centre culturel Anima de Prunelli di Fium'Orbu.

Le 23 février, 20h30. Salle Cardiccia, Mgliacciaru/Prunelli di Fium'Orbu. ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr



Sampieru corsu

La tragédie de Sampiero Corso et Vanina a, dit-on, inspiré à Shakespeare son *Othello*. Plus de quatre siècles plus tard, c'est au tour de Ghjacumu Thiers et Guy Cimino de s'en emparer. Peut-être, qui sait, se sont-ils quelque peu laissés guider par une citation de Shakespeare, tirée cette fois de *Macbeth*: «*La vie n'est qu'une ombre qui passe, un pauvre acteur qui se pavane et s'agit durant son heure sur la scène et qu'ensuite on n'entend plus. C'est une histoire dite par un idiot, pleine de bruit et de fureur, et qui ne signifie rien*»? Toujours est-il qu'ils confessent volontiers avoir voulu raconter différemment «*cette histoire noire et sanglante*» en choisissant de la faire «*basculer dans un récit à la Monty Python*», dans la veine de *Sacré Graal* ou de *La vie de Brian*. Leur pièce montre donc comment une ambition [ou une velléité?] de produire un récit historique réaliste et didactique à plus ou moins grand grand spectacle glisse à toute vitesse vers une folle pantalonade [au sens originel du terme] par l'entremise de personnages qui, sans le vouloir, vont faire assaut de bourdes, bévues, boulettes, comme déterminés à élever la calamité au rang de chef d'œuvre. Nous avons là en effet Petru Doria – mais appelez-le plutôt DiPi, il préfère, c'est plus cool – un réalisateur corse de Paris qui a raté le Riacquistu et veut à présent affirmer sa corsitude, ce qui ne plaît guère à son omniprésente mère qui, elle, entretient deux passions: la nourriture et ses origines génoises. Aussi, DiPi se rend en Corse pour y réaliser un film sur celui qu'il considère comme le plus grand héros que la Corse ait jamais enfanté: Sampiero! Le temps de recruter sur place des acteurs locaux... qui n'ont aucune expérience du théâtre ou du cinéma – mais à cœur vaillant, rien d'impossible, n'est-ce pas? – et débutent les préparatifs du futur monument du 7^e art, *Vita è morte di Sampieru Corsu*. Très vite, le monument s'avère être un calvaire: outre que le scénario bouscule l'histoire de Corse, confondant sans vergogne époques et personnages historiques, les comédiens commencent à entrer un peu trop dans la peau de leurs personnages... Avec cette création, la compagnie U Teatrinu fête son 30^e anniversaire. À partir du 19 février, le péristyle du théâtre de Bastia accueillera d'ailleurs une exposition de photos consacrée aux créations théâtrales de la compagnie.

Le 23 février, 20h30. Théâtre municipal de Bastia. ☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica



18 > 23 mars 2019

Thème 2019

“

**L'information
sans
frontières ?**

”



Dessin original réalisé pour la 30^e édition de la
Semaine de la presse et des médias dans l'École par
Bolígán (Mexique), membre de Cartooning for Peace.

Les Rendez-vous du Numérique

Créateurs, dirigeants de TPE ou PME, professionnels du tourisme, ces rendez-vous sont faits pour vous !

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, avec le soutien de l'Adec, vous accompagne dans vos projets numériques au travers d'un dispositif complet :

2 ateliers interactifs

- > Réalisez le cahier des charges pour la création de votre site internet.
- > Comment accroître la performance de son site et générer du trafic ?

Ajaccio

11 et 18 février

**9h30 - 12h
Palais des
Congrès**

**Porto
Vecchio**

11 et 18 mars

**9h30 - 12h
Gare
maritime**

Diagnostics personnalisés

Faites le point sur vos outils numériques, développez vos projets et bénéficiez d'un regard expert et objectif sur vos pratiques.



Inscriptions et informations
sur les modalités de
participation auprès de votre référent :
Julie Fernandez - 04 95 51 55 55
julie.fernandez@sudcorse.cci.fr

